

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, de Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi, 6 août 2012, à 19h00 dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Michel Prince, conseiller, Christine Marchand, conseillère, Gabrielle Carisse, conseillère, Serge Breton, conseiller, Michel Dumont, conseiller, Pierre Boisvert, conseiller, formant quorum sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente; Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (prière)

Le maire André Henri constate le quorum.

2012-08-122

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Serge Breton , appuyé par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia reste ouvert.

Ordre du jour de juin

1. Prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal du mois de juillet
4. Résolution pour mandater les représentants pour siéger à la Régie des Hameaux.
5. Réparation chemin du petit 10
6. Rapport des commissions
7. Achat d'un déshumidificateur pour sous sol
8. Remise du prix jeunesse de la MRC
9. Permis de gestion de la faune
10. Quai municipal: achat de 2 tables à pique-nique et ajout de poubelles achat de signalisation d'interdire de faire des feux au quai municipal
11. Bilan des dépenses en date du 31 juillet
12. Rapport de l'inspecteur remis aux élus
13. Dossier Simone De Lucca (arpenteur)
14. Dossier castors demande subvention à la prochaine réunion de la MRC
15. Nouvelle naissance cadeau 100.\$
16. Correspondance
17. Comptes du mois
18. Coût des photocopies
19. Lettre Sophie Pelland
20. Varia
 - A) Comité environnement
21. Période de questions
22. Ajournement de l'assemblée au 13 août

2012-08-123

3. Adoption du procès verbal du mois de juillet 2012

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Pierre Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les membres du conseil acceptent le procès verbal du mois de juillet.

2012-08-124

4. Résolution pour mandater les représentants pour siéger à la Régie des Hameaux.

Considérant que M. Michel Prince et Madame Christine Marchand sont les deux personnes nommées sur la commission de la cueillette des ordures au conseil municipal de Saints- Martyrs-Canadiens

En conséquence il est proposé par Serge Breton Appuyé par Gabrielle Carisse résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que. M. Michel Prince et Mme Christine Marchand soient les personnes nommées pour siéger à la Régie des Hameaux en absence de M. Maire.

2012-08-125

5. Réparation chemin du petit 10

Considérant que les coûts estimés pour effectuer la réparation est d'environ 500.\$ et que ce chemin fait partie des chemins appartenant à la municipalité.

Considérant que les fonds disponibles pour exécuter les travaux proviennent de la subvention de 6000.\$ qui est applicable sur tous les chemins municipaux.

En conséquence il est proposé par Michel Prince. Appuyé par Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la réparation soit effectuée au coût d'environ 500.\$

6. RAPPORT DES COMMISSIONS

a) Mme Christine Marchand fait mention du changement au Bla Bla, pour faire une histoire courte depuis le départ de M. Blain, le bla bla devait être fait par M. Pierre Ramsay, mais malheureusement il n'a pas le temps de compléter cette tâche bénévolement. Donc Mme Brigitte Charpentier, agente culturelle sera dorénavant la personne attitrée au Bla Bla. Madame Charpentier demande la permission de placer des annonces publicitaires et un brin d'humour. Le tout sous la direction de la directrice générale.

b) Mme Marchand fait également mention des activités du camp du jour, et des activités à venir.

c) M. Michel Dumont demande la possibilité d'obtenir les adresses courriel des villégiateurs. M. Michel Prince fait mention qu'il avait une entente verbale avec M. Jacques Roberge, de ne pas divulguer les adresses courriel. Si nous désirons obtenir l'information nous devons demander à l'ARLN qu'il demande à leurs membres de transmettre l'information directement au bureau municipal. Pour les personnes qui désirent recevoir le Bla Bla et les activités culturelles sera de remettre leurs adresses courriel. M. Prince fait mention qu'il peut transmettre les informations de ceux qu'ils n'ont pas fait mention de restriction. La gérance de la liste devra être confiée exclusivement à la directrice générale.

d) M. Michel Dumont fait également mention qu'il y aura une rencontre pour la règlementation lundi le 13 août en avant midi. M. Breton fait également mention que l'un des sujets discutés au comité portera sur les réparations des quais.

2012-08-126

Résolution pour demander la liste des adresses courriels à l'A.R.L.N et à M. Michel Prince pour l'envoi du Bla Bla

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Gabrielle Carisse résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la municipalité demande aux personnes concernées de nous fournir les adresses courriel pour effectuer l'envoi du Bla Bla et des activités culturelles.

2012-08-127

7. Achat d'un déshumidificateur pour sous sol

Considérant qu'il y a des senteurs au sous sol de l'édifice municipal nous estimons le coût d'achat à 300.\$

Considérant que les fonds disponibles pour l'achat d'un déshumidificateur sera imputé au poste budgétaire portant le numéro 0270220522 de l'entretien et réparation du Centre communautaire.

Sur proposition de Michel Prince, appuyée de Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que. l'achat d'un déshumidificateur soit autorisé au montant de 300.\$.Le paiement est autorisé.

8. Remise du prix jeunesse de la MRC

Monsieur le maire, a remis le certificat du prix jeunesse qui avait été précédemment remis par la MRC à Mademoiselle Marie- Soleil Choquette, pour son bénévolat dans la communauté.

9. Permis de gestion de la faune

Le permis pour capturer les castors au Lac Coulombe est autorisé.

2012-08-128

10. Quai municipal: achat de 2 tables à pique-nique et ajout de poubelles achat de signalisation d'interdire de faire des feux au quai municipal

Considérant que l'achat de deux tables à pique-nique est essentiel pour être placés au quai municipal.

Considérant que des poubelles supplémentaires doivent être placées au quai municipal.

Considérant que l'achat de signalisations interdisant les feux au quai municipal doit être achetés et installés.

Sur proposition de Serge Breton, appuyée par Michel Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que. l'achat des tables à pique-niques et de la signalisation soit autorisé.

Le paiement est autorisé.

2012-08-129

11. Bilan des dépenses en date du 31 juillet

Le document spécifiant le suivi budgétaire a été remis aux élus afin qu'ils puissent prendre connaissance des soldes disponibles au budget 2012.

12. Rapport de l'inspecteur remis aux élus.

Le rapport a été remis en atelier de travail aux élus

2012-08-130

13. Dossier Simone De Lucca (arpenteur)

Considérant que la Municipalité désire acquérir le terrain ou est situé la virée au Gosford Nord

Considérant que cette virée est située sur le terrain de Madame Simone De Lucca

Considérant que Madame De Lucca est prête à remettre cette partiel de terrain à la Municipalité.

Considérant que les services pour effectuer l'arpentage sera fait, par M. Carl Lefèbvre et que l'estimation des coûts nous soit remise avant d'effectuer les travaux.

En conséquence il est proposé par Michel Prince, appuyé Christine Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la demande soit faite à M. Carl Lefèbvre de nous faire part des coûts pour effectuer les dits travaux.

2012-08-131

14. Dossier castors demande subvention à la prochaine réunion de la MRC

Considérant que M. Michel Dumont, suggère que le Conseil municipal présente une demande à la MRC D'Arthabaska afin de partager les coûts pour les travaux suivants.

- La destruction des barrages
- le trappage des castors
- faire bernés pour ramasser les sédiments

Les dits travaux sont essentiels pour corriger la situation au Lac Coulombe.

Considérant que la demande d'aide financière est estimée à 1 000.\$

En conséquence il est proposé par Michel Dumont, appuyé Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la demande d'aide financière soit transmise à la MRC D'.Arthabaska

2012-08-132

15. Nouvelle naissance cadeau 100.\$

Considérant que nous avons appris la naissance d'un nouveau bébé dans notre municipalité et que le Conseil municipal désire offrir les félicitations au nouveau parent Mme Julie Fréchette et M. Jonathan Roux.

En conséquence il est proposé par Michel Prince, appuyé Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Qu'un montant de 100.\$ soit alloué pour la naissance d'un nouveau bébé.

16. CORRESPONDANCE

La correspondance a été remise aux élus et aux citoyens dans la salle.

1. Programme de formation automne 2012 offert par la F.Q.M

2. Direction des infrastructures-Montréal Bilan annuel des ouvrages d'assainissement année 2011
3. Centre-du-Québec Adhésion à tourisme Centre du Québec
4. Solidarité rurale d'instance- conseil en matière de ruralité
5. Invitation de Pêche Nicolet le 8 septembre 2012
6. Lettre de Mme Sophie Pelland
7. Lettre Réal Tremblay
8. Revue de l'excellence
9. L'Info-Bénévole
10. Concours photos amateur MRC d'Arthabas

M. Michel Prince souligne le concours de photo de la MRC

Présentation de la candidate Madame Désilets

M. Maire fait mention de la présence de Madame Desilets candidate au parti libéral dans le comté Drummond, Bois-Francs aux élections du 4 septembre.

2012-08-133

17. Comptes du mois et acceptation

Il est proposé par : Serge Breton appuyé par : Michel Prince Il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté que les comptes présentés soient acceptés et que les paiements soient autorisés.

3914	Serge Jutras, préposé à la guérite (22-23-24 juin)	224.22 \$
3915	Serge Jutras, préposé à la guérite (25-29-30 juin et 1er juillet)	263.92 \$
3916	Maude Lacharité, monitrice (sem. du 1er au 7 juillet)	270.51 \$
3917	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 24 au 30 juin)	166.97 \$
3918	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 1er au 7 juillet)	166.97 \$
3919	Pierre L. Ramsay, sem. du 1er au 7 juillet	478.54 \$
3920	Pierre L. Ramsay, sem. du 8 au 14 juillet	478.54 \$
3921	Thérèse Lemay, sem. du 1er au 7 juillet	497.07 \$
3922	Thérèse Lemay, 1er sem. vacances	521.51 \$
3923	*Chèque annulé (imprimer une facture sur le chèque)	- \$
3924	Thérèse Lemay, sem. du 15 au 21 juillet	497.07 \$
3925	Ministre des Finances, D.A.S. de juin	2 031.88 \$
3926	Receveur Général du Canada, D.A.S. de juin	819.68 \$
3927	Brigitte Charpentier, agente culturelle (mois juin, 87 hres)	739.96 \$
3928	Serge Jutras, préposé à la guérite (2-6-7-8 juillet)	283.35 \$
3929	Maude Lacharité, monitrice (sem. du 8 au 14 juillet)	270.51 \$
3930	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 8 au 14 juillet)	166.97 \$
3931	Pierre L. Ramsay, sem. du 15 au 21 juillet	478.54 \$
3932	Thérèse Lemay, sem. du 22 au 28 juillet	497.07 \$
3933	Serge Jutras, préposé à la guérite (13-14-15 juillet)	224.22 \$
3934	Société Canadienne des Postes (timbres)	70.13 \$
3935	Fondation Réal Lavertu (don décès Anita Baril)	50.00 \$
3936	Maude Lacharité, monitrice (sem. du 15 au 21 juillet)	270.51 \$
3937	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 15 au 21 juillet)	166.97 \$
3938	Pierre L. Ramsay, sem. du 22 au 28 juillet	478.54 \$
3939	Brigitte Charpentier, agente culturelle (mois juillet, 68,5 hres)	569.11 \$

3940	Serge Jutras, préposé à la guérite (23 au 29 juillet)	335.23 \$
3941	Maude Lacharité, monitrice (sem. du 22 au 28 juillet)	270.51 \$
3942	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 22 au 28 juillet)	166.97 \$
3943	Pierre L. Ramsay, sem. du 29 juillet au 4 août	478.54 \$
3944	Thérèse Lemay, sem. du 29 juillet au 4 août	497.07 \$
3945	Thérèse Lemay, déplacements (4 Ham-Nord, 1 Victoriaville)	76.80 \$
3946	André Henri, maire	800.00 \$
3947	Michel Prince, conseiller	307.16 \$
3948	Christine Marchand, conseillère	307.16 \$
3949	Gabrielle Carisse, conseillère	307.16 \$
3950	Serge Breton, conseiller	307.16 \$
3951	Michel Dumont, conseiller	307.16 \$
3952	Pierre Boisvert, conseiller	307.16 \$
3953	Robert Lemay, pelouse (mai, juin, juillet)	607.00 \$
3954	Jules Lehoux Transport	1 157.46 \$
3955	Les Entreprises Ham-Sud inc.	3 331.40 \$
3956	Alain Vaudreuille (fauchage bordures de route)	2 632.93 \$
3957	Noëlla Sévigny (déplacement bibliothèque)	177.80 \$
3958	Excavation Marquis Tardif inc.	4 358.13 \$
3959	Garage A. Taschereau inc. (essence & huile)	164.27 \$
3960	S.C.A. Ham-Nord (ponceau, membrane ...)	1 099.54 \$
3961	Bell Mobilité, pagettes	39.84 \$
3962	Biolab, analyses (eau potable 260,99\$ et eaux usées 155,60\$)	416.59 \$
3963	Buropro	348.25 \$
3964	Fondation des maladies du cœur (don décès Jacques Larrivée)	50.00 \$
3965	Desjardins Sécurité Financière	1 283.62 \$
3966	Gesterra (ordures & récupération + rapport)	3 354.58 \$
3967	Régie Inter-Sanitaire des Hameaux	7 576.75 \$
3968	Sogetel	781.15 \$
3969	Wood Wyant	216.25 \$
3970	Ministre des Finances, location bail (barrage)	122.00 \$
3971	Ministre des Finances, location bail (quai)	70.13 \$
3972	MRC d'Arthabaska	151.15 \$
3973	Ministre des Finances (S.Q.)	30 916.00 \$
3974	Régie Inter Municipal Incendie des 3 Monts	18 935.19 \$
3975	Génératrice Drummond	5 001.41 \$
3976	Me Claude Caron, avocat	5 171.88 \$
TOTAL		103 114.16 \$

M. Michel Prince demande des explications sur la facture sogetel?

Réponse : Ce compte comprend les lignes téléphoniques suivantes; Bureau du dg, bureau de l'inspecteur, télécopieur et wifi. Pour une durée de 2 mois.

M. Serge Breton demande de l'information pour l'achat d'un ponceau a la coop? **Réponse** : M. l'inspecteur fait mention que le ponceau a été placé pour le drainage de chemin sur le chemin Gosford Sud.

2012-08-134

18. Coût des photocopies

Une analyse du coût réel pour les photocopies a été fait par la dg .

Sur proposition de Christine Marchand, appuyée de Gabrielle Carisse Il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

Papier format lettre noir et blanc

Copie sur papier lettre noir /blanc tarif 0.15\$ la feuille
Papier lettre recto verso 0.25\$ la feuille papier lettre

Papier format lettre couleurs

Copie sur papier lettre couleur tarif 0.25\$ la feuille
Papier lettre recto verso 0.50\$ la feuille papier lettre

PAPIER FORMAT LÉGAL

Copie sur papier légal noir /blanc tarif 0.20\$ la feuille
Papier lettre recto verso 0.30\$ la feuille papier lettre

PAPIER FORMAT LEGAL

Copie sur papier légal couleur tarif 0.30\$ la feuille
Papier lettre recto verso 0.55\$ la feuille papier lettre

19. Lettre Sophie Pelland

La lettre de Madame Pelland a été remise aux élus les demandes sont à l'étude.

Madame Marchand fait mention que les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame Sophie Pelland. Elle fait mention que le Conseil municipal est ouvert à une rencontre avec l'A.R.L.N.. M. Breton mentionne qu'il serait intéressant de recevoir avant la rencontre les sujets sur lesquels il sera discuté.

20. VARIA

A) Comité environnement

Monsieur Michel Dumont fait mention que le Comité pour l'environnement pour l'ensemble de la municipalité n'est pas un comité qui relève du Conseil municipal c'est un comité de citoyen.

Ce comité peut compter sur la participation du conseil municipal pour préparer la première réunion.

Une annonce paraîtra dans le journal le Bla Bla pour faire connaître aux personnes intéressées la possibilité de siéger sur ce comité.

22 Période de questions

23 Ajournement de l'assemblée au 13 août 2012 à 19h

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée du conseil tenue le 6 août, de la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens ayant été ajourné et reportée au lundi, 13 août 2012, à 19h00 dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Christine Marchand, conseillère, Gabrielle Carisse, conseillère, Serge Breton, conseiller, Michel Dumont, conseiller, Pierre Boisvert, conseiller, formant quorum sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente; Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ABSENT : Michel Prince, conseiller,

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (prière)

Le maire André Henri constate le quorum.

VARIA

- A) Présentation des états financiers pour l'année 2011
- B) Soumission des chemins d'hiver
- C) Demande de dérogation mineure de Madame Diane Michel
- D) Dossier Modification de la réglementation
- E) Dossier égout réponse de M. Michel Bérubé
- F) Achat d'une remorque pour le transport de la génératrice
- G) 2^e Semaines de vacances pour la d.g
- H) Base pour la future génératrice et remplacement des drains autour de l'édifice municipal
- I) Achat de (2) deux moteurs pour les soufflantes aux coûts de 1 139.00 \$ pour la station d'assainissement des eaux usées.
- J) Déterminer le prix de vente de petite remorque de terre noire de dimension 4x8
- K) Acceptation du Bla Bla
- L) Acceptation de la lettre de remerciement pour Maude Lacharité
- M) Demande de radiation des livres suivant l'inventaire du 6 juin de la bibliothèque
- N) Réparation rue Paradis
- O) Facture Me Claude Caron
- P) Demande de M. Michel Dumont d'avoir une clé de l'édifice municipal

2012-08-133 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Serge Breton,
appuyé par Pierre Boisvert
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

2012-08-134 a) Présentation des états financiers pour l'année 2011

M. Serge Leblanc, comptable agréée, a présenté les états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2011.

Il est proposé par Christine Marchand,
appuyé par Michel Dumont
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
Que les états financiers pour l'année 2011 sont acceptés.

2012-08-135 b) Soumission des chemins d'hiver

Nous avons reçus deux soumissions pour le déneigement des chemins d'hiver

1^{er} soumission des constructions Réal St- Laurent au montant de 293 600.16\$ taxes incluses

2^e soumission d'Excavation Marquis Tardif au montant de 266 607.52\$ taxes incluses

M. Serge Breton fait mention qu'en atelier de travail en après midi la soumission de M. Tardif avait été retenue.

il est proposé par Serge Breton, appuyé par Pierre Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les services d'Excavation Marquis Tardif soient retenus au montant de 266 607.52\$ taxes incluses pour le déneigement des chemins d'hiver d'une durée de trois (3) ans.

2012-08-136

c) Demande de dérogation mineure de Madame Diane Michel

Attendu que Madame Diane Michel, a présenté une demande de dérogation mineure au Comité d'Urbanisme.

Cette demande consiste à reconstruire son chalet qui a été complètement détruit par le feu en date du 29 mai 2012, ce bâtiment existait depuis les années 1950 environ.

Les documents suivants ont été déposés pour étude du dossier :

- Demande de dérogation mineure
- Certificat de localisation
- Plan de construction
- Plan de localisation de l'installation sanitaire

Les membres du comité se sont rendus sur les lieux, pour vérifier la situation

1er objectif pour la municipalité est de protéger le Lac.

2e objectif est de ne pas défaire l'installation sanitaire et le champ d'épuration car cela pourrait être néfaste pour l'environnement

3e objectif couper le moins d'arbres possible pour la relocalisation du chalet

Les membres du comité sont unanimes pour demander que la construction du chalet soit le plus éloigné possible du Lac.

Les membres recommandent ce qui suit :

- Que le chalet soit relocalisée sur une partie du lot 24B-2, et l'autre partie sur le lot 24B-3, Selon le plan de localisation
- La construction devra être localisé a une distance de 60 pieds (18.29m) à partir du Lac et se terminant au solage. Auparavant la construction était à une distance de 12.73 pieds (3.88m).
- Que la distance obligatoire entre la construction et l'installation sanitaire devra être conforme à la réglementation.

Que le comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure de Madame Diane Michel aux conditions ci- haut mentionnées.

M. Serge Breton, conseiller fait mention que les membres du conseil en ont longuement discuté à l'atelier de travail d'une proposition.

Madame Christine Marchand, conseillère mentionne qu'elle fait une contre proposition car Madame Christine Marchand n'était pas d'accord avec la proposition du C.C.U.

Elle recommande donc que la maison soit à une distance de 50 pieds du Lac et la galerie soit à une distance de 45 pieds du Lac.

Les membres du conseil sont d'accord pour mettre en place un certain canevas de travail qui sera utilisé pour établir un droit acquis pour la construction d'un chalet détruit par un sinistre.

M. Serge Breton fait mention que le long du chemin Gosford Sud, parfois il sera possible de s'éloigner du lac pour reconstruire un chalet qui sera détruit par un sinistre. Peut être il pourra se reculer de 5, 10 pieds ou plus selon la possibilité de chacun,

Il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la proposition présentée par Madame Christine Marchand est acceptée et autorise la construction du chalet à la distance tel que mentionné par Madame Christine Marchand

d) Dossier Modification de la réglementation à titre d'information

d) Dossier Modification de la réglementation à titre d'information

M. Michel Dumont, fait mention que le comité s'est réuni ce matin, suite à la demande du conseil municipal d'apporter certains changements à nos règlements ainsi qu'au schéma d'aménagement de la municipalité nous sommes en contact avec l'urbanisme pour apporter les corrections nécessaires.

Les principaux dossiers sont;
La construction le long de la route 161 sur une superficie de 1 hectare, sur le chemin de la Montagne, le petit 10 et le Gosford Nord sur une superficie de 5 000 mètres.

Les droits acquis

Seul les réparations des quais et des abris à bateaux en ciment, qui sont déjà existant peuvent être réparés avec l'autorisation obligatoire du Ministère de la Faune.

Le dossier suit le cheminement normal.

e) Dossier égout réponse de M. Michel Bérubé à titre d'information

M. Maire fait mention que les travaux de réparation du sillant autour des regards ont débutés le reste sera fait la semaine suivante. Les frais sont entièrement à la charge de l'entrepreneur et de la firme Pluritec

2012-08-137

f) Achat d'une remorque pour le transport de la génératrice

M. Serge Breton fait mention des détails qui motivent cette décision et qu'il serait essentiel d'avoir une remorque pour transporter la génératrice d'une grandeur de 4x6 entre la salle municipale à l'usine de filtration de l'eau potable.

Considérant que les membres du conseil ont demandé à M. Maire qu'il prenne l'information chez Canadien Tire afin de connaître le coût,

Suite à cette information le coût est de 800.\$ plus taxes.

Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Michel Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que l'achat d'une remorque est autorisé au coût de 800.\$ plus taxes et que le paiement serait amputé à la taxe sur essence au code 0241200148

g) 2^e Semaines de vacances pour la d.g à titre d'information

Le bureau du dg sera fermé du 20 au 26 août pour la 2^e semaine de vacances

2012-08-138 h) Base pour la future génératrice et remplacement des drains autour de l'édifice municipal.

Sur proposition de Serge Breton
Appuyée de Christine Marchand
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté
Cette demande est reportée au budget 2013

2012-08-139 i) Achat de (2) deux moteurs pour les soufflantes aux coûts de 1 139.00\$ pour la station d'assainissement des eaux usées.

Considérant que les deux moteurs des soufflantes sont brisés
Considérant qu'il est essentiel de remplacer les deux moteurs
Considérant que le coût est estimé à 1139.00\$ chacun plus taxes

M. Ramsay a trouvé 4 compagnies qui fabriquent ce genre d'équipement

Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Christine Marchand
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que nous désirons obtenir une meilleure qualité possible pour les moteurs.
Les membres du conseil autorisent l'achat pouvant aller jusqu'à la concurrence de 1500.00\$ chacune plus taxes. Les membres du conseil acceptent que le coût soit plus élevé que 1 500.00\$ plus taxe par pompe le maire avisera les élus immédiatement de la situation si elle est différente.

2012-08-140 J) Déterminer le prix de vente de petite remorque de terre noire de dimension de 4'x8'

Pour faire suite à la demande de certaines personnes d'acheter de la terre noire.

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Gabrielle Carisse
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que le coût de la vente d'une petite remorque de terre noire est de 30.00\$ du voyage.

k) Acceptation du Bla Bla

Les membres du Conseil acceptent la nouvelle version du Bla Bla

2012-08-141 l) Acceptation de la lettre de remerciement pour Maude Lacharité

Il est proposé par Gabrielle Carisse, appuyé par Christine Marchand
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
Que la lettre de remerciement soit remise à Maude Lacharité.

2012-08-142 m) Demande de radiation des livres suivant l'inventaire du 6 juin 2012 de la bibliothèque.

Considérant que suite à l'inventaire qui a été fait en date du 6 juin 2012 il y avait des livres manquants aux nombres de 140 volumes 51 volumes nous ont été remis il reste donc un nombre de 89 volumes manquants.

Considérant que nous désirons mettre le compteur à zéro et repartir sur de nouvelle base.

Il est proposé par Gabrielle Carisse, appuyé par Christine Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
Que la radiation des livres soit faite suivant l'inventaire des volumes de la bibliothèque de Saints- Martyrs- Canadiens en date du 6 juin 2012.

2012-08-143 n) Réparation rue Paradis

Considérant que les coûts estimés pour effectuer la réparation est d'environ 1000.\$ et que ce chemin fait partie des chemins appartenant à la municipalité.

Considérant que les fonds disponibles pour exécuter les travaux proviennent de la subvention de 6000.\$ qui est applicable sur tous les chemins municipaux.

En conséquence il est proposé par Serge Breton. Appuyé par Pierre Boisvert résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la réparation soit effectuée au coût d'environ 1 000.\$

2012-08-144 o) Facture Me Claude Caron

Considérant que le coût de la facture de Me Claude Caron s'élève présentement à 7 434.37\$

Considérant que M. Réal Tremblay a déposé deux poursuites contre la municipalité

Il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Gabrielle Carisse est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la facture de Me Caron soit payée au montant de 7 434.37\$

Demande de M. Boisvert

M. Boisvert demande si nous avons reçus des nouvelles pour réparer le pavage sur le rang de la Montagne.

M. Maire fait mention que M.Veilleux devra venir prochainement pour effectuer les travaux. M. Maire fait également mention que si lundi le 20 août il n'a pas reçu de nouvelle il va communiquer avec la personne concernée.

2012-08-145 p) Demande de M. Michel Dumont d'avoir une clé de l'édifice municipal.

M. Michel Dumont demande d'avoir une clé de l'édifice municipal.
En aucun temps les locaux des bureaux ne seront autorisés.

Les justifications de cette demande sont les suivantes;

- Rencontre avec les citoyens
- Utilisation du service internet
- Travailler les dossiers d'élus municipaux.

Qui serait utilisé uniquement dans ses fonctions de conseiller.
L'espace concerné est dans la cuisine au sous sol de l'édifice municipal.

Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Michel Dumont

résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la clé soit remise sur demande seulement aux élus qui en font la demande pour avoir accès à la cuisine au sous sol.

Les conditions sont les suivantes;

- Aucune copie de la clé ne doit être faite,
- Aviser le dg de l'utilisation afin de ne pas avoir de confusion avec les locataires de la salle.

Période de questions

Levée de l'assemblée

Proposée par Christine Marchand à 20h 12